

Le feu de Quenza-Solaro fixé

L'incendie de Quenza-Solaro est fixé depuis hier après-midi. La superficie concernée est toujours de 1500 hectares parcourus avec de nombreuses poches qui, heureusement, n'ont pas été touchées.

La journée d'hier a permis à l'ensemble des personnels civils et militaires de lutte contre les incendies de continuer le travail d'extinction engagé depuis mardi dernier.

"Concernant la journée de ce dimanche, le feu n'a pas évolué de toute la journée. Le travail a été axé sur les lisières les plus sensibles, à savoir celles plus au nord, au lieu-dit Bocca U Saltu et l'autre dans le ravin du ruisseau le Ciuffattu. Le maximum de personnel a été engagé sur ces zones pour réaliser

des actions de type pionnier. À savoir que les personnels ont été déposés par les hélicoptères avec du matériel forestier", souligne le commandant César Lanfranchi du service d'incendie et de secours (Sis) 2A, commandant des opérations et des secours.

Malgré tout, l'inquiétude est de mise à compter d'aujourd'hui avec le passage de la tempête Ciara sur l'ensemble du département avec des vents pouvant dépasser les 200 km/h. Les Sis de Corse-du-Sud et de Haute-Corse ont élaboré conjointement le dispositif de ce lundi. *"Nous mettons en place le même nombre de personnels en continuant les missions commencées la semaine dernière tout en gardant des forces mobilisables*

pour l'ensemble du territoire", précise le commandant Lanfranchi. Il est d'ailleurs rappelé à tous que l'emploi du feu est interdit sur l'ensemble de l'île jusqu'à la fin du passage de la tempête Ciara. Un message qu'il est utile de renouveler puisque, malheureusement, les pompiers sont intervenus de trop nombreuses fois pour des départs de feu ou des écobuages mal contrôlés.

Afin de renforcer les pompiers locaux, des renforts du continent débarquent ce matin et seront affectés pour les deux départements.

La prudence est donc de rigueur et invite à limiter les déplacements dès le début du phénomène météo.

STÉPHANE GAMANT